

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Tous les candidats	110	3402	571	243	109

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2294	427	180	81	74,3 %
			Masculin	1108	144	63	28	25,7 %
			Total	3402	571	243	109	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	24	0	0	0	0 %
				Sans mention	464	2	1	0	0 %
				AB	874	18	10	7	8,5 %
				B	897	170	60	34	41,5 %
				TB	331	226	101	34	41,5 %
				TBF	32	31	22	7	8,5 %
				Total	2622	447	194	82	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	185	2	1	1	5 %
				AB	189	8	0	0	0 %
				B	139	51	19	12	60 %
				TB	47	33	17	7	35 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	1	0	0 %
				Total	568	96	38	20	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	34	0	0	0	0 %
				AB	61	7	3	3	42,9 %
				B	57	12	3	2	28,6 %
				TB	13	8	4	2	28,6 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	171	28	11	7	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	29	0	0	0
			AB		2	0	0	0	
			TB		5	0	0	0	
			TBF		1	0	0	0	
			Total		37	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2633	455	213	93	85,3 %
			En réorientation	550	102	24	11	10,1 %
			Non scolarisés	83	3	2	2	1,8 %
			Scolarité étrangère	59	3	1	1	0,9 %
			Autres	77	8	3	2	1,8 %
			Total	3402	571	243	109	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	870	180	75	26
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	275	43	21	10
			Mathématiques Spécialité & Arts Plastiques Spécialité	157	29	13	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	139	13	4	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	136	22	7	4
			Mathématiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	131	42	16	13
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	100	15	4	1
			Autres doublettes	763	99	51	20
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	324	59	23	13

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Conception et création en design et métiers d'art & Analyse et méthodes en design	137	24	13	6
			Autres doublettes	88	12	2	1
		Baccalauréat Professionnel	Technicien d'étude du bâtiment. option b : assistant en architecture	98	15	7	3
			Autres spécialités	67	12	3	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33,8 %	40,6 %	39,3 %	31,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	10,7 %	9,7 %	11 %	12,2 %
		Mathématiques Spécialité & Arts Plastiques Spécialité	6,1 %	6,5 %	6,8 %	7,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,4 %	2,9 %	2,1 %	2,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	5,3 %	5 %	3,7 %	4,9 %
		Mathématiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,1 %	9,5 %	8,4 %	15,9 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	3,9 %	3,4 %	2,1 %	1,2 %
		Autres doublettes	29,7 %	22,3 %	26,7 %	24,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	59 %	62,1 %	60,5 %	65 %
		Conception et création en design et métiers d'art & Analyse et méthodes en design	25 %	25,3 %	34,2 %	30 %
		Autres doublettes	16 %	12,6 %	5,3 %	5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - Architecture (4520)	Jury par défaut	Technicien d'étude du bâtiment. option b : assistant en architecture	59,4 %	55,6 %	70 %	50 %
		Autres spécialités	40,6 %	44,4 %	30 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en Français	Note écrite du baccalauréat, Note orale du baccalauréat	Très important
	Résultats langue vivante L1	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Très important
	Résultats : prise en compte de la meilleure note parmi les matières de spécialités.	Notes bulletins de 1ere et Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Éléments de savoir-être évalués en entretien.	Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation évaluée en entretien.	Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité sur les questions sociétales.	Le projet de formation motivé compte dans l'évaluation de l'entretien oral.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1ère phase de sélection :

À l'issue du dépôt de l'ensemble des candidatures, une première Commission d'orientation aura lieu courant avril, et déterminera, en

fonction :

→ Des notes de l'épreuve anticipée du baccalauréat de français (oral et écrit)

→ Des notes en langue vivante 1

→ Des notes de spécialités : la meilleure des deux notes. Toutes les combinaisons de spécialités sont retenues.

→ Ou de la moyenne obtenue au Baccalauréat pour les bacheliers

Une première Commission de validation des parcours et d'orientation CVPO se tient pour classer 600 candidats retenus pour participer à l'entretien oral de motivation.

.

2ème phase de sélection :

L'entretien d'admission, en format visio-conférence, est conduit par un binôme d'enseignants, dont un architecte.

La sélection finale se réalise sur la base du dossier scolaire (comptant pour 30 %) et de l'entretien de motivation (comptant pour 70 %).

les Baccalauréats STI2D « Architecture et construction », STD2A « Design et arts appliqués » et la spécialité « Arts » ont bénéficié d'un bonus de deux points sur la note du dossier scolaire comptant pour 30 % de la note finale.

Une seconde session de Commission de validation des parcours et d'orientation CVPO se réunit pour valider le classement final des candidats

110 candidats sont retenus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation doit être structuré et démontrer l'intérêt du candidat envers les études dans lesquelles il va s'engager. La qualité de la syntaxe et la maîtrise d'un vocabulaire riche sont attendues ainsi qu'une orthographe soignée.

L'importance de l'argumentation doit tenir dans la démonstration de votre motivation. Cet exercice écrit vous permettra de bien préparer pour le temps d'échange à l'oral.

Il convient de valoriser les qualités ou les aptitudes, les aspirations personnelles en lien avec l'architecture. Il s'agit aussi de bien savoir expliquer le choix de la filière, le déroulé des études et éventuellement la connaissance des débouchés professionnels.

L'entretien oral est aussi l'occasion de faire preuve d'une culture générale et de témoigner de l'ouverture d'esprit. Savoir illustrer son propos est apprécié à travers la citation d'exemples personnels, de références académiques ou autres. Enfin, il convient d'adopter une attitude dynamique tout au long de l'entretien

Signature :

Thierry Verdier,

Directeur de l'établissement Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Montpellier